

Siège Social : 47T rue d'Orsel 75018 Paris  
SIRET : 508 779 097 000 49 / N° Déclaration : 73 31 06 188 31  
Code NAF : 9001Z

## FORMATION 2024-2025

**Thématique Générale : Administration du spectacle vivant**

**Nom du Module : Piloter son projet artistique et culturel**

**70h**

---

**Publics :**

Directeurs artistiques, organismes de formation, administrateurs, chefs de projets de compagnie, de festivals et de lieux culturels, artistes. Élus de collectivités locales.

**Prérequis**

Être en mesure d'exprimer un projet culturel, de le verbaliser et d'en écrire les grands principes  
Maîtriser les éléments de bureautique standard

**Formatrice**

**Caroline Berthod**, formatrice, administratrice et directrice de production, elle est engagée depuis plus de dix-huit ans dans le secteur culturel en tant que coordinatrice de projets, dans le domaine du patrimoine, du mécénat et du spectacle vivant au sein de structures associatives. Activité dans la Ile de France, Hauts de France et Grand Est, au sein d'Aventurine & Cies, bureau d'accompagnement spécialisé dans le champ des coopérations culturelles et du développement de projet.

**Lieux** : Formation « sur mesure » dans les locaux des structures ou des compagnies.

**Calendrier** : défini avec les stagiaires

**Tarif** : 420€ la journée

**Horaire/ journée** : 10h-13h / 14h-18h

**Objectifs opérationnels de la formation :**

A l'issue de la formation les participants pourront :

- Formuler des objectifs stratégiques pluriannuels
- Construire un planning prévisionnel sur 5 ans
- Développer une stratégie partenariale à long terme
- Identifier les sources de financement pour cette stratégie
- Penser les ressources humaines en lien avec la stratégie élaborée
- Renouveler son public et ses diffuseurs
- Mettre en œuvre une gouvernance efficace

### **Méthodes de formation :**

- Formation construite autour des projets des stagiaires
- Échanges de pratiques professionnelles pour formuler son projet
- Travaux en atelier pour définir les objectifs stratégiques
- Construction de retroplanning
- Carte des compétences au sein de la structure
- Définition d'outils de pilotages de structures culturelles (comité de pilotage, séminaires de travail, outils d'intermédiation)

### **Documentation :**

- Bibliographie et webographie

### **Programme :**

**Séance 1 :** Dresser un état des lieux de son activité

**Séance 2 :** Élargir son territoire et pénétrer de nouveaux réseaux professionnels

**Séance 3 :** Penser son projet du point de vue de la Médiation et de l'action culturelle

**Séance 4 :** Choisir son environnement juridique

**Séance 5 :** Renouveler son image et utiliser la digitalisation

**Séance 6 :** Formuler des choix stratégiques et établir une organisation interne

**Séance 7 :** Visualiser les perspectives et planifier son projet à 5 ans

**Séance 8 :** Budgétiser son projet et rechercher des financements adaptés

**Séance 9 :** Rechercher et répondre à des appels à projets

**Séance 10 :** Présenter son projet devant un public

### **Modalités d'évaluation :**

Les procédures d'évaluation peuvent comprendre des questionnaires ou grilles d'évaluations ou travaux pratiques ou tests de contrôle de connaissances.

### **Accessibilité des personnes en situation de handicap :**

L'accueil des publics en situation de handicap et les éventuelles adaptations en organisme de formation sont évalués et mises en place avec l'aide d'un référent handicap.

Référent Handicap : Caroline Berthod / [caroline@aventurine-et-compagnies.com](mailto:caroline@aventurine-et-compagnies.com)